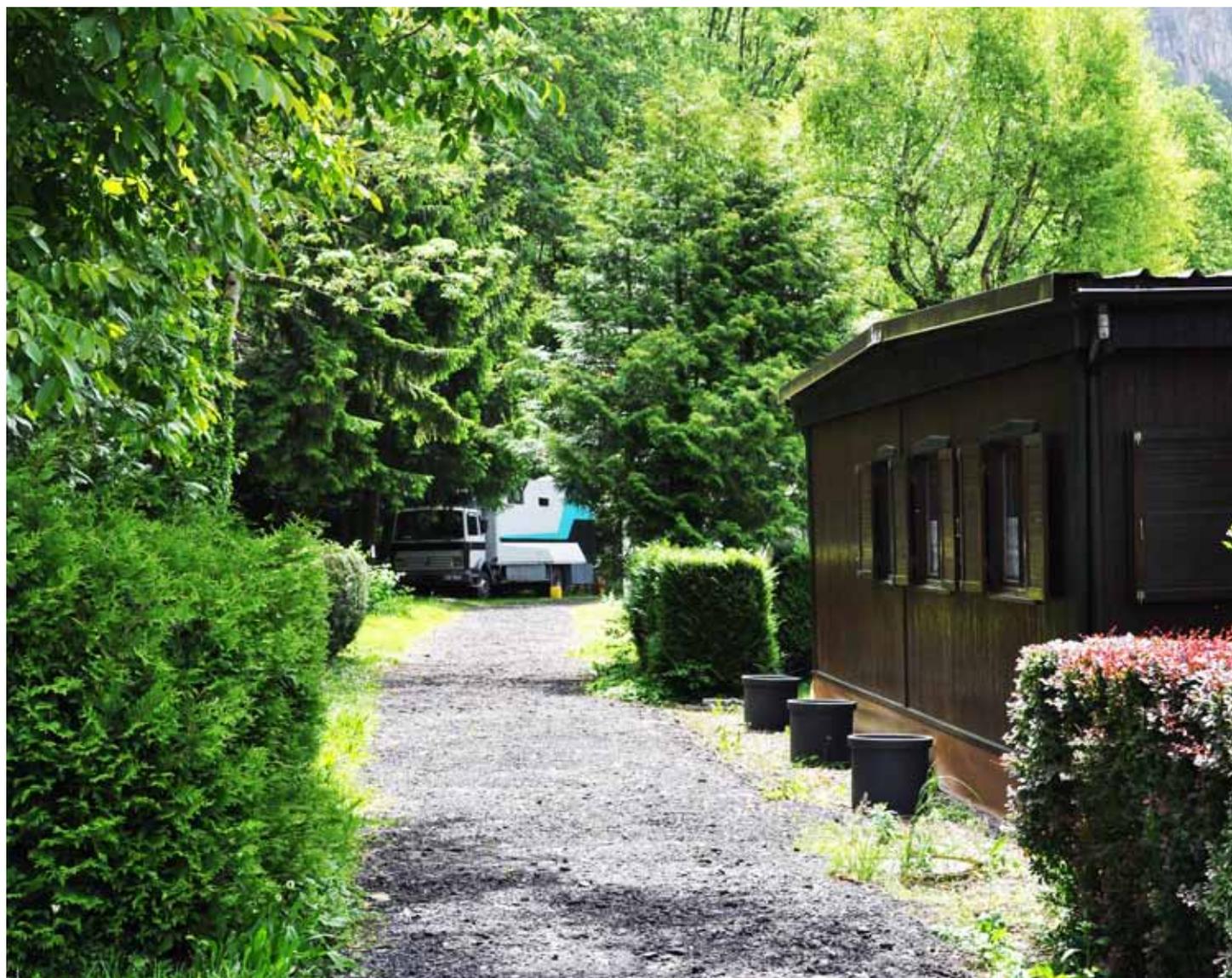


Clos de la George

CAMPING

info

LA GAZETTE DU CAMPING



Officiel Page 2

**Inspection du
camping**

People Page 3

**Un échange
linguistique**

Loisirs Page 4

**Mots croisés
Sudoku
Rébus**

MEMENTO

APPAREILS BRUYANTS

Par respect du voisinage, et en regard des petites surfaces de parcelles, on n'utilisera pas de machines bruyantes (tondeuses à gazon, débroussailleuses, ponceuses, perceuses, etc.) en dehors des plages horaires suivantes : 09h00-12h00 et 15h00-18h00

UTILISATION DES PARKINGS

S'il est utile de posséder un deuxième moyen de transport personnel lorsque l'on séjourne au camping, ce ne doit pas être au détriment des autres résidents ou visiteurs qui ne savent plus où parquer.

TAXE D'ENTRÉE

Nous ne percevons aucune taxe d'entrée ni pour le camping, ni pour la piscine. Ces lieux sont ouverts aux visiteurs comme aux résidents. Cependant, il ne s'agit pas d'installations publiques au sens large du terme.

CONSTRUCTIONS ANNEXES ET ORDRE AUTOUR DES INSTALLATIONS

Le règlement interne définit clairement ce qu'il est possible de mettre en place. Les projets de changement, de transformation, d'extension doivent être soumis au gérant qui décidera de leur faisabilité. Chacun des résidents à l'année ou saisonniers est tenu de maintenir ordre et propreté autour de son espace.

GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Un centre de tri est à votre disposition pour vos ordures ménagères. Chacun est prié de procéder au tri de ses déchets et de les déposer à l'endroit adéquat. Notre gérant vous indiquera comment procéder pour chaque type de détrit.

Inspection du camping par les instances cantonales et communales

Comme annoncé dans la précédente parution, la visite d'inspection s'est déroulée le 28 juin 2017. A ce jour, nous n'avons pas encore reçu le rapport avec les photographies prises à cette occasion. Toutefois, nous avons enregistré de nombreuses remarques se rapportant principalement aux auvents qui ne correspondent pas à la législation en place. En règle générale, il y a trop de constructions renforcées et totalement fermées, voire isolées. Le principe de base fait état de barrières ajourées et de bâches amovibles, de portes souples et de structures légères. En clair, certaines terrasses couvertes et dûment fermées ne sont pas du tout dans l'esprit «auvent léger» ne pouvant s'apparenter à une extension de la caravane ou du mobilhome. De même, il ne saurait être question de cuisine dans l'auvent qui ne peut en aucun cas être renforcé et isolé de l'intérieur.

Un autre sujet d'insatisfaction se rapporte aux autres constructions rigides accolées aux installations : appentis de rangement, petit atelier, clapier à lapins, annexe quelconque, etc. Dans certains cas, des démontages seront ordonnés et réalisés dans les meilleurs délais.

Il a aussi été rappelé que les barbecues en plaques de béton et autres fours à pizzas en ciment ne sont pas autorisés. Seuls les grils ou broches transportables sont admis, pour autant que les voisins ne s'en trouvent pas directement incommodés.

Enfin, on nous a malgré tout signalé qu'il y avait encore un effort principal à porter sur l'entretien et les rangements extérieurs aux abords immédiats des installations. Au fil des années, et vraisemblablement touchés par

le syndrome de Diogène (conservation excessive d'objets désuets et de matériel usagé), certains résidents ont accumulé de quoi ouvrir une brocante ou créé de tristes dépotoirs. Photos à l'appui, il va y avoir du rangement par le vide !

Ainsi donc, la situation est loin d'être satisfaisante et nous devons nous attendre à une prochaine visite de vérification en juin 2018. Aussi, les récalcitrants ou réfractaires devront-ils bien finir par obtempérer en respectant à la lettre l'idéal d'une vie en collectivité dans une promiscuité pas toujours facile à vivre, sauf si chacun y met du sien et de la bonne volonté.

REMERQUES POUR TRANSPORTER LES COMMISSIONS

La gérance a reçu de nombreuses réclamations au sujet des petites remorques mises à disposition pour acheminer vivres et boissons jusqu'aux caravanes et mobilhomes. Ces carrioles bien pratiques ne sont pas souvent ramenées à l'emplacement prévu devant la buvette et il n'est pas du tout agréable de devoir faire la tournée des installations pour essayer d'en récupérer une par-ci ou par-là. Cela relève d'un manque évident de civilité.

CIRCULATION DE VÉHICULES À L'INTÉRIEUR DU CAMPING

En règle générale, la circulation n'est pas autorisée sur les pistes intérieures du camping. Cependant, et après entente avec la gérance, il peut y avoir une autorisation ponctuelle et limitée dans le temps pour reconduire une personne impotente ou handicapée, pour apporter et décharger des objets lourds et encombrants

(meuble ou appareil électroménager) ou des éléments de toiture ou d'auvent, ou encore des bacs à fleurs ou des plaques de jardin, etc. Dans ces cas exceptionnels, la circulation se fait au pas et les véhicules sont ramenés de suite au parking principal lorsque les opérations logistiques sont achevées.

PROCÉDURE EN CAS DE VENTE OU DE CHANGEMENT

Les résidents qui souhaitent remettre ou vendre leur installation se renseignent de prime abord auprès de M. Hulaj qui rappellera la procédure à suivre avant de prendre des engagements auprès de tiers qui pourraient être déçus par la suite. En règle générale, on ne fait pas comme on veut et le règlement contractuel s'applique, notamment les contraintes financières qui peuvent être échelonnées, à titre tout-à-fait exceptionnel et occasionnel. Les cas sensibles ou délicats seront de toute manière discutés avec l'administrateur.

TRAVAUX DE BRICOLAGE, DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN DE JARDIN

Les travaux bruyants sont à effectuer seulement à certaines heures en respectant les heures de repos, de sieste voire de tapage nocturne (entre 22h00 et 06h00). Les machines trop bruyantes seront proscrites et il n'est plus question de scier, de raboter ou de poncer du bois à l'intérieur du camping. Pour ce faire, on se rabattra à l'extrémité ouest du parking afin de déranger le moins possible ou alors de déligner et de préparer les lambris et les lames en atelier, de façon à n'avoir que la pose à envisager, sans les nuisances sonores.



Un échange linguistique

De Berne à Brigue, en passant par Rothrist et Yvorne, toute une vie pour Elisabeth et Siegfried Haussener. Résidents depuis 6 ans au Camping Clos de la George, ils parcourent les forêts avoisinantes et les sentiers des bords du lac.

Elisabeth et Siegfried Haussener nous viennent de Zollikofen dans le canton de Berne. Très vite, ils s'installent à Rothrist dans le canton d'Argovie où Siegfried fonde son entreprise de construction en métallurgie. Alors qu'il dirige 14 collaborateurs, Elisabeth assure l'administration, le secrétariat et même les livraisons.

A côté des ces activités, ils ont un élevage de chiens qu'ils présentent à de nombreux concours et assurent une pension pour animaux permettant aux propriétaires de partir en vacances sachant que leur protégé sera bichonné et dorloté.

Une ombre au tableau, la perte de leur chien de chasse **Dixie**, âgé de 8 ans, qu'ils ont dû faire endormir par le vétérinaire suite à un sévère cancer des os. C'est un véritable drame pour ce couple si attaché à ce compagnon qui les

accompagnait dans toutes leurs activités.

Amateurs de motor-home, ils ont sillonné de long en large tous les pays d'Europe en s'arrêtant souvent au camping de Villeneuve. C'est en cherchant un environnement où l'on peut faire de longues promenades en forêt, faire de grandes balades dans la plaine, qu'ils ont découvert le camping du Clos de la George qui correspond exactement à leurs aspirations. Ainsi, voici 6 ans, ils ont acheté une caravane entourée d'un magnifique jardin superbement aménagé. Du printemps à l'automne, les jours au camping se déroulent en symbiose avec Dame Nature. La découverte des forêts avoisinantes, les sentiers pédestres longeant les bords du lac tant du côté suisse que français.

Siegfried a fêté ses 80 ans le 7



avril dernier, ce qui ne l'empêche pas, deux fois par jour, de piquer une tête dans la piscine qu'il apprécie spécialement. Durant la saison d'hiver, ils font la navette entre Yvorne et leur domicile de Brigue.

La rédaction remercie le couple Haussener de l'avoir reçue si aimablement et au pied levé ainsi que Jean-Paul Vodoz, actif traducteur de passage.

Nous souhaitons à Elisabeth et Siegfried, ainsi qu'à tous nos lecteurs, de très beaux jours d'un été qui jusqu'à aujourd'hui nous a gratifié d'un soleil éclatant et d'une température digne de la saison.

E. Gex-Collet

A TABLE !

MOUSSE AU CHOCOLAT

A L'ORANGE

(pour 5 personnes)

1 tablette de chocolat noir 200 g
1 cs cacao amer
1 orange
1 cs café soluble
2 pointes cannelle en poudre
6 œufs

Préparation

Laver, frotter et éplucher l'orange et plonger le zeste 1 minute dans l'eau bouillante, puis égoutter.

Mettre chauffer au bain-marie le chocolat cassé en carrés, le jus de l'orange, le café soluble, le cacao et la cannelle.

Tourner avec une cuillère en bois et laisser mijoter 15 minutes environ sur feu très doux (l'eau du bain-marie doit frémir, non bouillir).

Ajouter les jaunes d'œuf et laisser épaissir en continuant à tourner.

Monter les blancs en neige.

Mélanger les deux préparations après avoir retiré le zeste d'orange et verser la mousse dans un saladier que l'on glisse au réfrigérateur après l'avoir recouvert d'un film plastique.

Ne pas découvrir avant de servir.

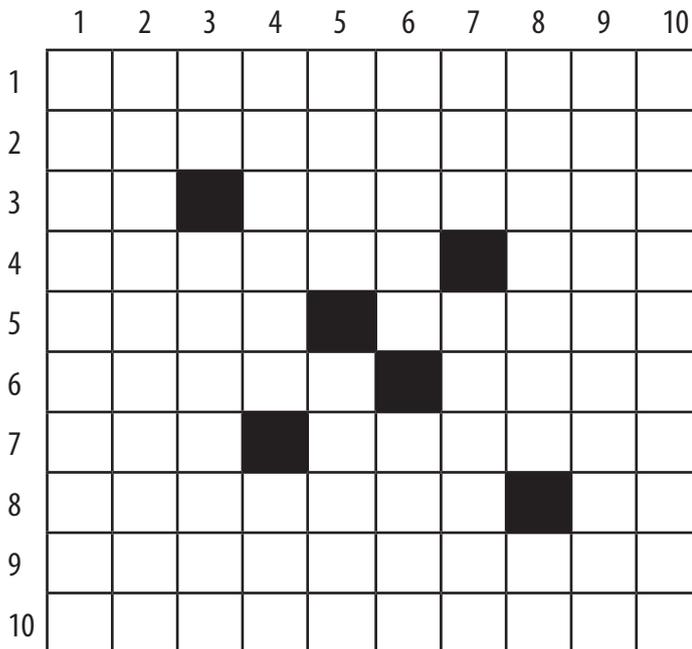
Bon appétit !

MEMENTO

PRÉVENTION CANICULE

Durant la période de canicule, chacun veillera à bien s'hydrater (de préférence en eau !).

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Font écran à la réalité – 2. Couche dans son lit – 3. A faire par affection – Devoir de mémoire – 4. Accordé à l'oreille – Extrême jusqu'au bout – 5. Déclinée dans les tons clairs – Tremblements de tiers – 6. Reviendra au retour – Font un effet bœuf – 7. Technicien de surface – Fera des pompes – 8. Entend des voix confuses – Un rentre dedans – 9. Il ne passe jamais ses vacances à la campagne – 10. Prennent la tête et gagnent la coupe.

VERTICALEMENT

1. Elle a son souteneur – 2. Témoignerait sous serment – 3. Reconnu avec eux – Nue propriété – 4. Jouer en contre – Un dur à cuire – 5. Ou verte – Accessoire ou très proche – 6. Ella a sa cour – Come de bien entendu – 7. Chéri bibi – Etoilée de mer – 8. Acteur de l'odyssée de l'espace – Périodique – 9. Se firent porter pâles – 10. Choquants dans leurs propos.



BIENVENUE !

La direction et le personnel du camping du Clos de la George SA vous remercient d'avoir choisi notre camping pour vous reposer, vous délasser, vous divertir et passer des moments inoubliables. La rédaction de la Gazette du camping remercie d'ores et déjà ses lecteurs pour leurs remarques, souhaits, propositions toujours appréciés.

REBUS

1. Ordre de mouvement
2. Rongeur ou avare
3. Emotion

Mon tout :
Est collé à la façade

Les trois premières bonnes réponses seront récompensées par notre gérant, M. Hulaj.

Le camping en ligne :
closdelageorge.ch

SUDOKU

	7		3		8	2	5	
	3			2	5	1		
					4		3	9
7								5
		4	8		1	6		
3								8
9	4		6					
		3	2	4			9	
	5	7	1		9		2	

					2		8	
4					9	7		
		2		4		9	6	
	3	4						2
	5			1			7	
9						6	1	
	9	1		5		8		
			9	2				6
	7		3					

IMPRESSUM

Gazette gratuite du camping Clos de la George SA, Yverne

Parution environ 5 fois par année
Tirage 200 exemplaires
Composition Pointcom, d. karlen, Noville
Impression Michel Martenet Promotion, Aigle
Rédacteurs Emmanuel Gex-Collet, Dylan Karlen
Courrier redaction@closdelageorge.ch